

Enfance • Jeunesse



Tourisme • Culture



Sports • Loisirs



Environnement





PLEUMEUROIS - PLEUMEUROISES - CHERS ADMINISTRÉ-ES

2020 vient de se terminer et je souhaite retenir de cette année la valeur de solidarité, valeur essentielle dans l'esprit de cohésion de notre pays à laquelle j'attache une importance toute particulière. Cette notion de solidarité, souvent "diluée", a pris son sens à l'aune de cette crise sanitaire sans précédent.

La solidarité, sous toutes ses formes, nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs,

enseignants et agents du service public, responsables de nos associations, élus

Lors de cette première année de mandat municipal perturbé par la Covid, nous avons réalisé tout de même de nombreux investissements :

- Achèvement des travaux de réfection de notre bourg central, avec, en fin d'année, l'installation de l'éclairage public, la mise en place du panneau d'information et la plantation de plus de 100 arbres.
- Le prolongement de la piste cyclable de Pont Coulard à Penvern.
- La fin des travaux du bâtiment de la SNSM à l'Île-Grande. Les dernières réserves ont été levées et nos bénévoles du secours en mer ont pris pleinement possession des lieux en cette fin d'année 2020. On ne peut que s'en réjouir.
- Le démarrage des travaux de réhabilitation du camping municipal de Landrellec afin de pouvoir accueillir nos vacanciers de façon digne.
- À Landrellec, rue Trouz ar Mor, les travaux d'effacement de réseaux et rénovation de la rue, ainsi que des travaux sur nos routes de campagne à :
Crec'h ar gall, Koz Mogerou, Roz ar Prat, Hent Vilin Awel, Hent an Avado, Hent Grav Gilhor, Route de St Antoine, Route de Kerguntuil, Route de Kerianegan, Impasse de Kerianegan vraz

Cette liste n'est pas exhaustive et je vous laisse découvrir tous les détails dans ce numéro.

Je rappelle que notre CCAS a bien sûr été contraint d'annuler le traditionnel repas de fin d'année des aînés. Malgré tout, les membres du CCAS et les élus ont pu rencontrer les administrés de plus de 80 ans pour leur offrir une boîte de chocolats.

J'ai une pensée bienveillante pour toutes les associations qui ont été contraintes d'annuler la quasi-totalité de leurs activités et manifestations cette année. Je leur rappelle qu'ils peuvent faire leur demande de subvention pour 2021 à la mairie.

Enfin, dans un contexte qui nous invite au "sans contact", nous allons nous efforcer d'organiser une nouvelle façon de bien vivre ensemble en formant néanmoins le vœu que la recherche médicale puisse, sans délai, trouver un traitement adéquat capable d'éradiquer le virus du COVID. Ceci nous permettra alors de renouer avec nos plaisirs d'antan autour de retrouvailles festives et amicales, dans cet environnement simple et convivial que Pleumeur-Bodou sait si bien entretenir.

Au seuil de cette nouvelle année, je nous souhaite de "résister à l'indifférence" et aux "vertus négatives de notre époque".

Je nous souhaite d'aimer l'égalité, de vivre réellement la fraternité, et de rêver que tous aient le bonheur de vivre une vie digne.

Oui, à toutes et tous, meilleurs vœux de **JOIE - PAIX - BONNE SANTÉ**

MEILLEURS VŒUX!

BLOAVEZ MAD

Le Maire

Pierre Terrien



—• Sommaire

○ L'édito du Maire	
○ La vie municipale	p 2-4
○ Informations pratiques	p 5
○ Travaux et aménagements	p 6-8
○ Environnement	p 9
○ Côté mer	p 10
○ Expression politique	p 11
○ Tourisme	p 12-13
○ Patrimoine, Culture	p 14
○ Sports	p 15
○ Enfance - jeunesse	p 16-17
○ LPO, sorties nature	

Bonne lecture!

—• État Civil 2020

Naissances	13
Mariages :	12
Décès :	48

—• Permanences des élu-es

Pierre TERRIEN	mardi et samedi : de 10h à 12h Maire
Christelle BROUDIC	SUR RDV 1 ^{ère} Adjointe, Affaires générales, Culture et Communication
Marie-Louise DRONIOU	SUR RDV Adjointe, Finances
Françoise NIHOUARN	SUR RDV Adjointe, Vie Scolaire, Enfance & Jeunesse
Alain MARQUET.....	2 ^{ème} samedi du mois : de 10h à 12h Adjoint, Travaux
Bertrand L'HOTELLIER	mardi : de 11h à 12h Adjoint, Tourisme
Michel LETANOUX	mercredi : de 10h à 12h Adjoint, Affaires Sociales
Yvonne SEGURA Adjointe, Environnement et Gestion du territoire Services Techniques.....	mercredi : de 10h à 12h
Gérard LE BIGOT Adjoint, Sport Mairie.....	1 ^{er} samedi du mois : de 10h à 12h
Complexe sportif.....	Sur RDV le jeudi de 18h à 19h

—• Horaires d'ouverture au public

Mairie

Lundi, mardi :	9 h - 12 h et 13h30 -17 h
Mercredi :	9 h - 12 h et 14h00 -17 h
Jeudi :	9 h-12 h
Vendredi :	9 h - 12 h et 13h30 -17 h
Samedi :	10 h à 12 h

Services Techniques

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :	8h30 -12h00
--	-------------

Édité par la Mairie - BP 1 - 22560 PLEUMEUR-BODOU

Tél : 02 96 23 91 17 - Mél : mairie@pleumeur-bodou.fr

Responsable de la publication : Christelle Broudic

Photographe délégué par la Municipalité : Christian Corbel

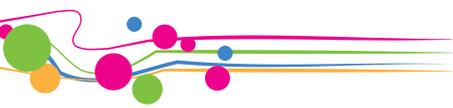
Crédits photographiques : Mairie, associations et partenaires F. Omnès, LPO

Mise en page : Bleuen Graphic 06 42 18 56 12

Impression : Publi Trégor Lannion 02 96 48 41 66

caractéristiques de l'impression : encres végétales sur papier PEFC

Un seul numéro! 02 96 23 91 17



• Bienvenue aux nouveaux agents

- Nous souhaitons la bienvenue à Thomas LE GRAND nommé le 1^{er} octobre 2020 suite à la vacance du poste d'agent polyvalent au service Bâtiments qu'il occupe à temps complet.
- Bienvenue également à Karine DENIS qui intégrera le service administratif par voie de mutation à compter du 1^{er} février 2021 sur le poste de responsable du service population et administration générale.

• Renouvellement de contrats

Michel TANGUY est reconduit pour 13 mois au sein du service des Espaces Naturels et des Espaces Verts.

• Départ en retraite

Yveline OMNÈS est partie en retraite le 1^{er} janvier 2021, après plus de 39 ans passés à assurer les fonctions d'agent de restauration scolaire et d'agent de garderie, au Service Enfance Jeunesse de la commune, en tant qu'adjoint technique principal de 1^{re} Classe. Elle attendait ce moment avec impatience ; nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite bien remplie.

• Changement de poste

Magali PONCELET présente à l'accueil de la mairie depuis janvier 2018 intègre en janvier 2021 la commune de Ploubezre. Nous la remercions pour le travail effectué au sein de notre commune et lui souhaitons pleine réussite dans son nouveau poste.

• Dites-le avec des fleurs



Lors de cette seconde phase de confinement, la solidarité, les manifestations de sympathie se sont à nouveau multipliées sur notre commune. À côté des gestes entre voisins, des initiatives citoyennes, les élus ont aussi beaucoup œuvré en discrétion auprès des personnes : par des prises de contact téléphonique, des visites dans le respect des gestes barrière et toute démarche pouvant apporter réconfort et chaleur humaine dans ces temps compliqués.

Début novembre, une grande surface Lannionnaise fait un don de plantes à la commune. Aussi pour apporter une petite touche de gaieté et de couleur, de très jolies orchidées ont été offertes aux pleumeurois et pleumeuroises bénéficiaires du portage de repas à domicile.

Une délicate attention pour mettre un peu de douceur et de poésie dans une période délicate !

Au revoir Serge



Serge Le Goffic, conseiller délégué aux ports et au littoral, nous a quittés le 5 septembre 2020.

Après un brillant parcours professionnel, au moment de la retraite, Serge décide de s'engager dans la vie municipale. Lors du mandat 2014-2020, il s'investit dans les activités qui lui sont chères : la vie maritime, les ports, la sécurité.

Toujours disponible, investi dans ses fonctions, il œuvre sans compter et fait partager ses compétences et sa précieuse expertise dans ces domaines complexes.

Il défend avec ardeur le projet de réhabilitation de la base nautique de l'Île-Grande et celui de la mise aux normes du local SNMS pour la station Trébeurden Ile Grande. Proche des associations et des différents acteurs du monde maritime notamment, il est toujours à l'écoute et actif pour organiser avec eux différents événements comme la journée de ramassage des déchets sur le littoral au mois de mars.

Début 2020, il s'engage à nouveau avec enthousiasme pour un second mandat municipal. Plein d'énergie, en sa qualité de conseiller délégué aux ports et au littoral, il fourmille de projets pour la commune. La maladie ne lui aura pas laissé le temps de les mener à bien.

Homme passionné, engagé dans ses différentes responsabilités, il est apprécié pour sa rigueur, son sérieux, mais aussi sa bonne humeur et sa bonhomie. Il manquera à ses collègues du Conseil Municipal ainsi qu'aux Pleumeuroises et Pleumeurois qui l'appréciaient.

De nouvelles cartes communales

La mairie édite traditionnellement une carte distribuée gratuitement à nos visiteurs, par le Bureau de l'Office de Tourisme ainsi que par quelques commerces fréquentés par une clientèle touristique. Cette carte est au format "sous-main", facilement détachable, par blocs A4 imprimés en couleur.

La réédition qui s'imposait en 2020, en raison d'un stock épuisé et de quelques mises à jour nécessaires, a été l'occasion de proposer une nouvelle carte de l'Île-Grande avec les noms des rues.

Cette carte a été réalisée par un Île-Grandais, qui a gracieusement mis son fichier à la disposition de la Mairie, et a également réalisé une seconde carte de l'île avec son archipel cette fois, qui elle, sera accessible au format numérique uniquement.

La municipalité tient à remercier Alain Dapilly pour sa contribution généreuse à une meilleure connaissance de l'Île-Grande.



Une communication communale renforcée

La Mairie s'emploie à renouveler et compléter la communication communale, pour la rendre plus efficace. Si beaucoup de projets ont été contrariés par la crise sanitaire de 2020, il s'agit de préparer le terrain à plusieurs axes d'amélioration :

- utilisation des réseaux sociaux, qui permettent de communiquer largement et rapidement ;
- conception et déploiement d'éléments de communication autour de l'identité pleumeroise ;
- valorisation et mise en synergie des services, associations, activités de la commune ;
- harmonisation et généralisation de supports de visite ou de découverte du patrimoine communal ;
- traduction de toute la communication communale en plusieurs langues ;
- etc.

Un travail sera mené dans ce sens en cours d'année.

Panneau lumineux d'informations communales, aux Chardons



Le nouveau panneau lumineux est opérationnel, offrant de nombreuses améliorations de communication : des textes et visuels variés, colorés et animés, pouvant être programmés et diffusés sur des périodes précises, et déclinés sur une application pour téléphone ainsi que d'autres supports à venir (affichage sur site web).

Pour tous les usagers :

1. Téléchargez gratuitement l'application "CENTOLIVE" ;
2. Indiquez la commune : Pleumeur-Bodou et mettez-la en favori en sélection l'étoile avec un + ;
3. Visualisez le panneau tel qu'il apparaît, en direct ;
4. Recevez sur votre téléphone les notifications liées aux informations courantes.

Pour les présidents d'associations :

Vous pouvez afficher les informations utiles, ayant trait à un événement important, une activité, un temps-fort de votre association :

1. Adressez par mail votre demande de diffusion : un texte court (environ 10 mots, maxi 20 mots) ; un visuel (image, logo, photo illustrant l'événement) de 500x500 pixels maxi ;
2. Sollicitez un accès "rédacteur" auprès de la Mairie, qui vous permettra de créer, de chez vous, votre propre message tel qu'il sera affiché sur le panneau ;

Le message passera obligatoirement par une modération des services de la Mairie et, après corrections éventuelles, sera diffusé sur le panneau ainsi que ses déclinaisons (notifications sur téléphone, etc.).

Pleumeur-Bodou sur les réseaux sociaux

Sur Internet, les réseaux sociaux permettent de communiquer massivement, rapidement et efficacement sur des sujets importants (ex. : dispositions/crise sanitaire covid) ou urgents (ex. : changements de circulation en raison de travaux routiers, etc.).

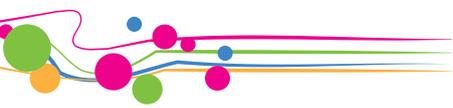
Les pleumerois peuvent recevoir les informations communales, sélectionnées et qualifiées, en s'abonnant à la page Facebook :

 [villedepleumeur-bodou](https://www.facebook.com/villedpleumeur-bodou)

Liste de diffusion

Vous souhaitez recevoir le bulletin communal de Pleumeur-Bodou dans votre boîte mail ? Inscrivez-vous à la liste de diffusion auprès du secrétariat de la Mairie

 mairie@pleumeur-bodou.fr



• Cérémonies du 11 novembre 2020



C'est dans une atmosphère bien particulière que se sont déroulées les cérémonies commémoratives de la signature de l'Armistice du 11 novembre 1918 qui mettait fin aux combats meurtriers de la 1^{re} Guerre mondiale.

Après s'être recueillie au Monument aux Morts de l'Île-Grande, la délégation composée des représentants des associations patriotiques et de la municipalité s'est rendue au bourg. Le devoir de mémoire s'est fait en comité restreint, mais l'émotion de cet hommage aux victimes d'hier et d'aujourd'hui était palpable.

La jeune génération, d'ordinaire représentée par les élèves des écoles pleumeuroises, n'était pas oubliée. En effet, Tom Boustouller, 21 ans, plus jeune conseiller municipal, était présent aux côtés de ses aînés pour perpétuer ce devoir de mémoire.

• Arrêtons les violences



Dans le cadre du partenariat du service CISPD de Lannion Trégor Communauté et du Club Soroptimist de Lannion (ONG de femmes au service des femmes), du 25 novembre au 10 décembre, une campagne internationale invite tous les membres de la société civile à se mobiliser pour lutter contre les violences à l'égard des femmes et des filles.

La couleur orange est la couleur officielle de ces 16 jours de sensibilisation.

Pour diffuser ce message de tolérance zéro face à ces violences et sensibiliser la population à ce fléau, Pleumeur-Bodou a décidé de rejoindre plusieurs communes de l'agglomération en illuminant de couleur orange son clocher.



INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

(appel gratuit)

W02B14-001-10039 - 20 avril 2020

• Vente de bois de chauffage

55 € le stère de feuillus

30 € le stère de résineux et petits bois

Mairie : 02 96 23 91 17

Mr LOTOUX (garde forestier) : 06 23 06 56 55

• Collecte des encombrants

23 mars, 22 juin, 21 septembre et 21 décembre

Inscription préalable :

02 96 05 55 55

collecte.dechets@lannion-tregor.com



• Un dépôt de pain à l'Île-Grande



Suite à la fermeture, de l'Épicerie de L'Île, la municipalité a multiplié les démarchés et les contacts pour que puisse être proposé un dépôt de pain sur l'Île-Grande.

Philippe Mansuis livre depuis le 17 novembre 2020 l'atelier Boutik de Jocelyne le Calvez situé au 16 rue des îles.

Différents pains et viennoiseries sont proposés et vous pouvez passer commande pour le lendemain.

Les habitants de l'Île-Grande peuvent ainsi trouver du pain frais à proximité sans avoir à se déplacer.

Du mardi au dimanche
de 8h à 12h30 et de 16h à 19h.

☎ 06 14 24 20 82

Cette solution temporaire sera pérennisée au printemps dans un autre lieu du centre de l'Île-Grande.



• Nuisances sonores, petit rappel

(Selon l'article 4 d'un arrêté de la préfecture en date du 27 février 1990) Les travaux de bricolage et jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



• Brûlage des déchets verts

Les déchets verts sont définis comme étant les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu, toute l'année, qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

Toutefois, les plantes invasives ou malades à éliminer sont acceptées dans les centres d'incinération d'ordures ménagères.



• Appel au Civisme :

Suite aux nombreuses réclamations reçues en mairie, les propriétaires de chien sont invités à faire preuve de civisme.

Quelques règles à respecter sur les espaces publics :

- Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son animal par tout moyen approprié et de les déposer dans une poubelle.
- Il est interdit d'abandonner sur la voie publique les déjections de votre animal.
- Il est interdit de laisser les chiens souiller la voie publique, les pelouses, les plates-bandes des espaces verts et des jardins publics, les aménagements pour les jeux d'enfants.
- Les chiens sont interdits (même tenus en laisse) sur les plages du 15 juin au 15 septembre.

Merci à chacun de bien vouloir jouer le jeu pour le confort de tous !



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT



www.defense.gouv.fr/jdc

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?
À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
Pièce d'identité et livret de famille.

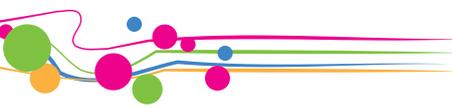
MA JDC SUR MOBILE
VOTRE JDC EN UN CLIC



**J'aime ma ville
J'aime mon chien
JE RAMASSE !**

Les déjections canines représentent une pollution.
Ne pas les ramasser est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 350 € (article R632-1 du code pénal)

Services Techniques de Pléneuf-Bois



Aménagements du bourg

Avec un peu de retard lié à la crise sanitaire, les travaux d'aménagement du bourg et de la zone commerciale des Chardons sont désormais achevés. Pleumeurois, commerçants et vacanciers, peuvent désormais s'approprier cet espace réorganisé en profondeur, pour faciliter la cohabitation entre les différents usages, et ils sont nombreux!

La priorité a été donnée aux usages "doux" :

- création d'un axe transversal "doux" reliant directement la rue "du bourg" (secteur église) au pôle-école santé en traversant les Chardons et la route départementale par un passage sécurisé;
- création d'une voie douce permettant aux piétons de circuler en toute sécurité et facilité (enfants, jeunes, parents avec poussettes, personnes à mobilité réduite, etc.)
- création d'une piste cyclable, connectant l'entrée du bourg (rond-point route de l'Île-Grande/route de Trébeurden) en direction du

rond-point du Salut de la Clarté (rond point route de Perros/route de Lannion);

Amélioration de la voirie pour les véhicules :

- Sur la route départementale;
- Sur les voies de circulation et d'accès aux commerces;

Cet espace redevient un lieu de circulation et d'échanges À TAILLE HUMAINE, où les usagers se sentent bien et en sécurité, dans un environnement naturel. À cet égard, les plantations d'arbres et de fleurs apporteront la touche finale à ce tableau qui fera, nous l'espérons, le bonheur de tous.

L'aménagement sera complété, au cours des prochains mois, par la remise en place des statues en bois du marché, de la borne de présentation du Granit Rose Tour, d'une carte de la commune, et d'autres installations qui achèveront de faire de cet endroit un véritable espace de services, d'activités et de rencontres.

"Ici, on pose du granite breton"

Désireux de promouvoir les richesses locales, les élus de Pleumeur-Bodou ont fait le choix de mettre en œuvre du granite régional dans la réalisation des aménagements du bourg.

En référence au passé pleumeurois dans l'extraction de pierres, certains blocs de granite ont été extraits des carrières de St Samson, et sont mis en valeur à travers les aménagements. Ils se distinguent par une taille volontairement inachevée, illustrant la matière brute telle qu'elle était exportée des carrières pleumeuroises.

La filière professionnelle trouve ainsi un exemple d'emploi de matières premières locales dans les aménagements communaux, là où les modèles régis par une recherche des "économies" à court terme incitent trop souvent à l'emploi de granites de provenance incertaine, ou certainement lointaine...



Marché du bourg, le samedi matin

Compte tenu des travaux de réaménagement du centre bourg et du secteur commerçant des Chardons ainsi que des mesures sanitaires en vigueur, le marché qui se tenait historiquement au centre commercial des Chardons a été déplacé depuis le samedi 2 mai 2020 vers la place de Droits de l'Homme.

Dès la finalisation de l'ensemble des travaux (voirie, éclairage, plantations), le marché réintègrera le secteur des Chardons. Cela suppose une nouvelle organisation qui sera établie en concertation avec les commerçants. La municipalité a mis également à profit cette

période pour revoir les aspects administratifs : les dossiers des commerçants ont été réactualisés, un règlement sera proposé et une tarification des droits de place sera établie.

La convivialité assurée par ce marché et celui de l'Île-Grande le mercredi matin, contribue fortement au dynamisme de notre commune. Son attrait dépasse les limites communales et nous en sommes ravis.

La ténacité de Monsieur Le Maire à obtenir une dérogation préfectorale pour le maintien du marché en avril dernier, alors qu'il était interdit, s'inscrit pleinement dans cette optique.

Nous avons totalement conscience de l'intérêt social et commercial de nos marchés. Nous savons également l'attachement que les pleumeurois et pleumeuroises leurs portent et nous le partageons.

Attention : il ne sera plus possible de stationner au bord de la route départementale, aménagée en voie douce. Un nouveau plan de stationnement sera mis en place, nécessitant d'utiliser davantage les parkings avoisinants : Skallier Gwen, école Jean Le Morvan, ...

Aménagements de voies douces et de pistes cyclables

C'est en bonne voie! Pleumeur-Bodou poursuit sa politique volontariste en matière d'aménagements piétons et cyclos. La piste cyclable du bourg à Penvern est l'un des chantiers les plus emblématiques du Trégor, faisant de Pleumeur-Bodou un modèle d'aménagement cyclable en bordure de route départementale :

- Achèvement de la 1^{re} tranche, du bourg à Pont-Coulard, à l'été 2020;
- Achèvement de la 2^e tranche, de Pont-Coulard à Penvern, prévu pour le 2^e trimestre 2021. Coût de l'opération pour cette tranche : 197 k€ à la charge de la Commune qui a obtenu une subvention de 49 k€ de la part du Conseil Départemental.

Le maillage du territoire communal se dessine progressivement. Depuis plusieurs années, des aménagements ont été réalisés au gré des opportunités (réfections de routes, création de zones apaisées, etc.) ou à l'occasion de travaux plus importants, comme lors de la réalisation des aménagements du bourg. Là, des efforts importants ont été faits pour aménager des espaces et des voies dédiées

aux piétons et/ou aux cyclos, de manière à favoriser et sécuriser les déplacements et les rencontres.

La création de la piste cyclable longeant la route départementale a nécessité l'acquisition par la Commune de terrains appartenant à TDF (emprise du pilier des antennes-relais), le déplacement de la clôture, cet espace récupéré était indispensable à la création de cette voie.

Les circulations douces ne peuvent s'entendre uniquement au niveau communal. Les échanges et les études qui se font à travers le SCAC (Schéma Communautaire d'Aménagements Cyclables), permettent d'envisager ce maillage de manière cohérente à l'échelle de Lannion-Trégor, les connexions entre communes, les travaux à moyen et long terme qui permettront par exemple de relier Trébeurden à Pleumeur-Bodou, Pleumeur-Bodou à Servel, ou même la création tant espérée d'un aménagement au bord de la route de la corniche (RD788) de Trébeurden à Trégastel. Des programmes aux coûts colossaux, qui nécessitent la meilleure optimisation.

À Pleumeur-Bodou malheureusement, trop de cyclistes s'obstinent à rouler sur la route plutôt que sur les voies qui leur ont été spécialement dédiées, nombreux sont ceux qui n'empruntent pas la voie douce, dont certains volontairement. Si la signalétique peut être renforcée, il apparaît utile de rappeler la destination de ces aménagements :

- les voies douces (exemple : route du Radôme) pour les piétons et les cyclistes;
- les bandes et pistes cyclables (exemple : route de l'Île-Grande) pour les piétons et tous les cyclistes, y compris les cyclotouristes (le revêtement est adapté aux boyaux les plus fins).

Les engins motorisés (scooters, motos...) ne sont évidemment pas autorisés sur ces voies. Le stationnement des voitures est formellement prohibé.

Local SNSM de Pors Gelen

Intervention de Monsieur Le Maire Jeudi 17 décembre 2020



La remise des clés à la SNSM représente la fin d'un long parcours semé d'embûches.

Après un travail de concertation avec la base nautique et la SNSM, la Commune avait décidé de réhabiliter et étendre ce bâtiment, emblématique de Pors Gelen et important pour le territoire.

Un premier permis de construire englobant l'ensemble base nautique et SNSM avait été obtenu le 31 août 2016. Il était attaqué au tribunal administratif par la FAPEL22 le 28 février 2017 et après un long circuit jusqu'au Conseil d'État le permis était annulé le 8 novembre 2019 à RENNES.

Soucieuse de répondre au besoin impératif d'un abri pour le nouveau bateau de la SNSM, qu'elle a contribué à financer, la Commune avait anticipé et rapidement relancé un dossier. Elle a obtenu un second permis de construire uniquement pour la SNSM, le 6 septembre 2018.

Ce nouveau permis était également attaqué par la FAPEL22 le 7 mars 2019 au tribunal administratif. Suite au lancement des travaux, la FAPEL22 dépose une requête en référé le 9 juin 2020, auprès du tribunal administratif de RENNES pour faire cesser les travaux du local SNSM.

Le 30 juin 2020, le juge des référés a rejeté la requête de la FAPEL22 et l'a condamné à verser 600 € à la Commune.

Malgré ce qu'elle avait annoncé, la FAPEL22 ne s'est pas pourvue en cassation contre l'ordonnance rendue par le juge des référés ni n'a confirmé le maintien de sa requête à fin d'annulation dans les délais. Elle est ainsi réputée s'en être désistée. Aussi, le juge du tribunal administratif de RENNES a donné acte du désistement de la requête de la FAPEL22 par ordonnance du 22 octobre 2020.

Cette décision d'octobre dernier, favorable à la Commune, a mis un terme à la procédure contentieuse.

Pendant tout ce temps les travaux ont continué rapidement grâce à la réactivité de tous.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de remettre les clés du local à la SNSM. Il s'agit :

- d'un local de 62 m² (soit un agrandissement de 27 m²) pour accueillir le bateau et lui permettre un accès rapide à la mer;

- d'un local aménagé pour ranger dans de bonnes conditions les équipements;
- d'un local conçu avec les sauveteurs pour assurer leur sécurité et un confort nécessaire pour être dans de bonnes conditions de préparation, d'intervention et de remise en condition.

La Commune a investi la somme d'environ 140 000 €. Tout n'est pas encore réglé. On peut aussi y ajouter les locations de bungalow et le hangar provisoire un temps installé sur le parking pendant l'hiver dernier.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé activement et sans se décourager à la réussite de ce projet : la SNSM, la BNIG, LTC, le cabinet d'architecte LAAB, les services communaux, le cabinet d'avocats Prieur-Gourvenec, les entreprises qui ont été réactives, les services de l'État, sous-préfets et préfets qui nous ont accompagnés et tous les élus avec une pensée particulière pour Serge Le Goffic qui s'était beaucoup investi dans ce projet.

J'espère que nous aurons l'occasion d'inaugurer plus officiellement avec la population ce nouveau local SNSM au cours de l'année 2021.

Point sur les travaux : 2^{ème} semestre 2020

Voirie :

- Route de Trouz ar Mor :
enrobé, effacement de réseaux
- Route Hent Coz Gweradur :
effacement réseaux préalable
- Aménagement du Bourg :
3^e tranche (Chardons – Route de Trébeurden),
achèvement de la voirie, traitement des
surfaces, aménagements, plantations, peintures,
signalétique, éclairage public, panneau
d'informations ... ;
- Rue des Triagoz :
effacement des réseaux ;
- Landrellec :
Pose des fourreaux en vue de la de fibre optique
- Piste cyclable :
achèvement du 1^{er} tronçon du bourg à Pont
Coulard, réalisation de Pont-Coulard à Penvern.

Bâtiments :

- Camping de Landrellec :
travaux en cours ;
- Local SNSM :
fin des travaux et livraison

Point sur les dépenses 2020

Réhabilitation du bourg paysage, voirie et aménagement	1 138 000 €
Goudronnage sur voies communales.....	102 000 €
Travaux de voiries	227 000 €
Voie douce route de l'Île-Grande - Pont Coulard.....	196 000 €
Local SNSM.....	120 000 €
Dépenses en équipement (dont achat d'une pelle) pour les Services Techniques.....	164 000 €
Éclairage public et réseaux	159 000 €
Écoles	20 000 €
Services de la Mairie (dont le panneau lumineux).....	40 000 €
Tourisme	53 000 €
Aménagement d'un parking de délestage Parc du Radôme	
Équipements pour les salles municipales	3 000 €
Sport	224 000 €
dont réfection toiture du complexe sportif, aménagement autour du local cyclo plus installation d'un portail, modification éclairage	
Rejointoiement de l'enclos paroissial et du mur de la chapelle de St Uzec	35 000 €
Cimetière	10 000 €

Total des dépenses engagées en 2020

2 491 000 €

Urbanisme : les chiffres 2020

45	permis de construire
128	déclarations préalables
175	certificats d'urbanisme d'information
5	permis de démolir
100	déclarations d'intérêt d'aliéner (achats de biens)
3	autorisations de travaux





Les gestes simples pour vivre mieux, dans un environnement préservé



Il est possible pour chacun de réduire son empreinte écologique au travers de petits gestes quotidiens qui ne demandent pas beaucoup d'efforts : un peu de sobriété et de bon sens.

Ce qui est bon pour la planète est bon aussi pour votre porte-monnaie : à travers cette nouvelle série d'articles, nous allons vous montrer que vous pouvez faire beaucoup d'économies en faisant un peu d'écologie !

Voici quelques petits gestes écologiques que vous pouvez effectuer au quotidien :

Consommer mieux, c'est consommer local

Encourager l'économie circulaire :

L'argent qui reste sur le territoire permet d'y maintenir l'emploi. Entreprise locale, producteur du coin, artisan d'à côté, commerce du village, boutique d'en face, ... Il y a certainement ce qu'il vous faut autour de chez vous !

Préférer le commerce de proximité :

les commerçants de Pleumeur-Bodou vous accueillent pour des produits et services de qualité ! Faire travailler le local, c'est permettre à des pleumerois de vivre ici, et à des services de continuer à exister ou se développer.

Vous trouverez à Pleumeur-Bodou des produits des produits frais, en vente directe :

- maraîchers, ostréiculteurs, lait bio à la ferme...
- sur les marchés : le samedi matin au bourg, le mercredi matin à l'Île-Grande.

Choisir des produits ayant un label écologique certifié :

- NF environnement, Ecolabel, AB, Nature et Progrès, NaturePlus, Cosmétique Bio, ...

Fabriquer ses propres produits ménagers ;

Dans l'alimentation :

- ne consommer que des fruits et légumes de saison ;
- acheter des produits peu transformés et peu emballés ;
- préférer les produits vendus en vrac ou à la coupe, avec le minimum d'emballage ;
- acheter au fur et à mesure, en fonction de ses besoins.

Retrouvez l'ensemble des **GESTES ÉCOLOS**

 pleumeur-bodou.com

Grainothèque des Incroyables Comestibles



Une Grainothèque est mise à disposition à droite, à l'entrée de la bibliothèque du Centre Culturel.

Prenez, déposez librement les graines qui vous plaisent !

Le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re) découvrir les trésors de la nature à nos enfants, à nos voisins...

Alors que les graines reproductibles abondent dans nos jardins, les semences hybrides de l'industrie semencière constituent un véritable "racket" annuel des paysans et jardiniers.

Pour se réapproprier cette question de la semence, échanger les savoir-faire : prenez des graines, reproduisez-les et remettez des sachets de graines dans la Grainothèque.

C'est une façon de reprendre en main notre héritage.



Qualité de distribution de l'eau potable

Le rapport annuel de l'eau a été présenté en Conseil Municipal du 17 décembre, avec les informations importantes sur la base des chiffres de 2019 :

La population desservie était de 6763 habitants (habitants permanents + résidents secondaires et locations touristiques); pour 3074 abonnements (légère progression).

Le bon entretien du réseau (renouvellement de 0,8 % par an en moyenne) a permis de présenter un taux de perte parmi les plus faibles du Trégor (4,2 % en 2019), pour un réseau atteignant désormais 100 km.

À Pleumeur-Bodou, le volume consommé était de 210 000 m³ en 2019. La consommation était de 83 litres/jour/habitant soit 30 m³, en baisse progressive par rapport aux années précédentes, ce que l'on peut interpréter comme étant l'illustration des efforts réalisés par chacun pour diminuer sa consommation d'eau : bravo aux pleumerois, il faut continuer dans ce sens !

De par la Loi, à compter du 1^{er} janvier 2020 : la compétence eau n'est plus assurée par la Commune, mais par Lannion-Trégor Communauté.



Nautisme

Née en 1972, la Base Nautique de l'Île-Grande a été créée dans le but de développer et de démocratiser la pratique de la voile.

En tant qu'association (à but non lucratif) loi 1901, la BNIG, est administrée par un bureau et un conseil d'administration composés de bénévoles. Le bureau est ouvert à tous et ses membres sont élus lors de l'assemblée générale de l'association.

Un centre d'hébergement

Située les pieds dans l'eau, la Base Nautique dispose dans ces locaux d'un hébergement agréé de 40 lits. Les groupes, scolaires, comités d'entreprises, associations sont accueillis tout au long de l'année dans nos locaux pour des séjours marins ou des événements ponctuels selon les disponibilités.

Un centre de voile

Affiliée à la Fédération Française de Voile, nous respectons la Charte Qualité, ce qui nous confère les labels d'école française de voile, de voile loisir et d'école de sport.

Des stages ou locations sont proposés aux particuliers, aux groupes, comités d'entreprises ainsi qu'aux classes sur une flotte variée (dériveurs, catamarans, PAV, kayak, voilier) pendant les vacances de la Toussaint, Printemps et d'été.

Un centre de formation

Devenez aide-moniteur ou bien moniteur !

En effet, la BNIG forme tous les ans ses futurs moniteurs de voile qui sont amenés à encadrer l'été ou durant l'année ainsi que de futurs responsables d'école de voile.

Après avoir été attaqué, le projet de réhabilitation de la Base Nautique est relancé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés : un nouveau projet est à l'étude, tenant compte des besoins exprimés par l'association (pour le nautisme, l'hébergement, le stockage, les services...), du cadre réglementaire (urbanisme...) et du cadre financier.

Cette rénovation, attendue depuis plusieurs années maintenant, est indispensable pour offrir une qualité de service de bon niveau, tout en améliorant les performances énergétiques et la qualité environnementale, ainsi que l'accessibilité.

 bnilegrande.fr
 02 96 91 92 10
 bnig@free.fr



Les Ports

Le Conseil Portuaire, réuni le 10 décembre 2020, a permis d'organiser le service pour l'année à venir.

Misant sur la prévoyance, il a été convenu de ne pas augmenter l'ensemble des tarifs, mais de réviser la grille pour apporter davantage de cohérence entre les catégories.

L'équilibre financier demeurant fragile en fonctionnement, et des investissements importants étant à prévoir à moyen terme, il est nécessaire de conforter les recettes annuelles (de l'ordre de 63 000 € en 2020).

Pour cela, il est impératif de conserver un bon niveau d'occupation (85 % actuellement), voire de l'améliorer en attirant de nouveaux usagers. La qualité de service est maintenue à un bon niveau, une amélioration des racks à annexes sera réalisée en cours d'année.

Pour la catégorie la plus répandue : 5 à 5.50 m., le prix moyen est de 200 €/an, bien en dessous

des ports avoisinants à service équivalent.

Pleumeur-Bodou propose 360 places (anneaux) dédiées aux plaisanciers, réparties sur 4 ports : St Sauveur, Pors Gelen, port de Landrellec et plage de Landrellec. Vingt autres places sont réservées aux professionnels, à la SNSM et à la base nautique.

Des places de mouillage sont disponibles dans les ports de Pleumeur-Bodou, faites-le savoir autour de vous !

+ d'infos

 pleumeurbodou.com/Ports-mouillages

Francis Noel, Maître de Port

Services techniques

4, Hent Pont An Duc

 06 23 06 56 60

 francis.noel@pleumeur-bodou.fr

VENTE DIRECTE PÊCHEURS

Actuellement Pleumeur-Bodou compte 6 pêcheurs professionnels, vous pouvez profiter de la vente directe de poissons.





En octobre dans le cadre de la deuxième vague du coronavirus, le gouvernement a instauré un "couvre-feu" pour quelques grandes villes comme Marseille et Paris entre autres. Puis il a été élargi à de nombreux départements. A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le pays est reconfiné. Cette fois-ci le confinement est bien différent puisque les écoliers, les collégiens et les lycéens ainsi que les salariés travaillant dans des domaines identifiés comme activités essentielles, ne le sont pas. Dans ce contexte si particulier, la démocratie locale et la vie citoyenne doivent continuer à vivre normalement. C'est vital !

Des maires de diverses régions de France ont pris des arrêtés autorisant l'ouverture des commerces non alimentaires de leurs communes. Arrêté certes "illégal" puisqu'il est en contradiction avec le décret du gouvernement fixant le confinement. La municipalité de Pleumeur-Bodou aurait pu aussi s'inscrire dans cette démarche en consultant le conseil municipal. Une prise de décision de la sorte aurait permis d'adresser un message fort à nos gouvernants mais aussi aux commerçants Pleumeurois qui n'ont eu d'autre choix que de s'exécuter. Espérons que ce nouveau confinement ne leur sera pas fatal.

Dans ce nouvel épisode de confinement, comme lors du précédent, la municipalité ne nous a pas associés. Aussi, nous souhaitons partager avec vous quelques difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans l'exercice de notre mandat d'élu. Certains courriers ou courriels des services de l'administration, d'associations locales ou de citoyens adressés en mairie à l'ensemble des conseillers municipaux ne nous sont pas relayés.

L'ensemble des commissions municipales n'est pas encore installé. La culture, la vie associative-animation ou les finances de la commune ne méritent-ils pas plus d'intérêt que cela ? Nous sommes représentés dans les commissions au strict minimum soit un représentant par commission. Par ailleurs, nous n'avons toujours aucune information sur l'ouverture des commissions à des personnes extérieures compétentes, et ce n'est pas faute de l'avoir demandé.

Lors des conseils municipaux, nous regrettons fortement que les points à l'ordre du jour ne concernent que des sujets généraux. Par exemple, voici quelques sujets abordés durant le dernier conseil municipal : l'éclairage public, des échanges de terrain, le tableau des effectifs communaux ou encore une demande de subvention pour une association.

Pour ce qui est des effectifs, la présentation n'était pas très claire. Ce que nous déplorons, c'est que les effectifs sont en baisse du fait de postes non pourvus. Concernant la subvention à l'association "L'Outil en Main", notre vote a suscité une vive réaction de la majorité. Notre explication de vote était pourtant claire. Nous avons dit que le projet d'initier les jeunes aux métiers manuels était une bonne chose. Mais avec un encadrement de bénévoles, des locaux mis à disposition gracieusement et sans explication sur le fait que l'association au niveau national prélève les 2/3 du montant des adhésions, nous ne pouvions que nous abstenir.

Les questions diverses que nous portons au conseil municipal permettent de faire état des sujets qui concernent vraiment la vie des Pleumeurois au quotidien : les écoles publiques et le collège qui perdent des classes, la fermeture du commerce de l'Île-Grande, l'entretien des routes, les travaux du Bourg, le marché, les moyens de transport, etc. Mais nous devons sans cesse questionner, interroger pour avoir la moindre information si futile soit elle.

Le conseil municipal est une assemblée délibérante. Avec le mode de fonctionnement actuel, il s'avère bien une chambre d'enregistrement. Il en est de même à la communauté d'agglomération LTC dont nous vous ferons part dans le prochain article.

Les 5 élus de la liste citoyenne écologiste et de gauche

N'hésitez pas à nous contacter.
liste.ceg.22560@laposte.net



Campings Municipaux

La saison touristique 2020 s'annonçait comme étant particulièrement prometteuse : dans le tourisme en général et dans les campings pleumeurois en particulier, tout permettait d'anticiper une fréquentation record d'avril à septembre. Les signaux étaient "au vert" et nous nous étions préparés en conséquence. C'était sans compter sur la crise sanitaire liée au "coronavirus", qui a frappé de plein fouet l'activité économique en pleine saison.

Dans le tourisme en général, et dans les campings municipaux en particulier, nous avons tout fait pour préserver l'activité (et donc l'emploi) tout en assurant la sécurité sanitaire des personnels et des usagers.

Dans ces conditions, le bilan d'activité 2020 se solde par une baisse de près de 20 % :

- La fréquentation est en baisse, avec 18 % de nuitées en moins sur l'ensemble de la saison (plus courte en 2020), près de 10 % sur la même période (20 juin-10 septembre) ;
- Les recettes sont en baisse dans les mêmes proportions : 293 k€, soit 19 % de moins qu'en 2019.

Compte tenu de la situation financière qui affectera les Français, les élus ont décidé de ne pas augmenter les tarifs pour 2021.

Consciente également de la gravité de la situation pour les acteurs du tourisme, directs et indirects, la Mairie prépare activement les saisons prochaines, et met tout en œuvre pour que Pleumeur-Bodou soit - plus que jamais - une commune attractive pour des visiteurs qui ne seront plus tout à fait les mêmes : moins de groupes, moins d'étrangers, essentiellement des couples et des familles, provenant du territoire métropolitain tout au plus, en quête de nature, de culture, de loisirs, de vacances dans des équipements "à taille humaine".

Pour cela, notre commune a des atouts !

Afin de répondre à ces enjeux, il sera aussi déterminant de s'inscrire dans une cohérence de territoire : nous serons actifs au sein de l'Office de Tourisme Communautaire pour orienter dès à présent les actions dans ce sens, dans l'intérêt de toute la Côte de Granit Rose.

Camping de Landrellec :

Un bâtiment tout neuf pour l'été 2021 !



La réhabilitation du bâtiment principal du camping de Landrellec est engagée. Pensé pour être parfaitement fonctionnel, plus économique, plus écologique, plus esthétique aussi, le nouveau bâtiment d'accueil comprendra essentiellement des sanitaires, un accueil complété par un espace rencontre, et le logement du gardien. Les travaux ont démarré dès la fermeture du camping, le lundi 7 septembre, et le chantier progresse : si tout se passe comme prévu (...), l'ouverture sera possible vers le mois de juin.

Recrutement

Personnel saisonnier

Pour le bon fonctionnement de ses campings municipaux et pour offrir les meilleures conditions d'accueil possible sur la commune, la Mairie recrute chaque année une douzaine de jeunes pleumeurois, garçons ou filles, majeurs et motivés pour 3 types de missions :

- Nettoyage des plages et du bourg ;
- Nettoyage et entretien des sanitaires des campings ;
- Aide-gestionnaire.

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à déposer à l'accueil de la Mairie pour le **15 février au plus tard** à l'attention de M. le Maire.

Festivals Môm'Art & Estran

Les deux festivals sont portés par la Mairie, en lien avec Trébeurden et Trégastel, à travers un portage de l'Office de Tourisme communautaire. Ce n'était pas gagné, et il s'en est fallu de peu pour que le 2^e confinement nous prive de l'édition 2020 : le festival Môm'Art (spectacles pour enfants pendant les vacances de Toussaint) a pu se dérouler comme prévu, fin octobre, moyennant une petite réduction de la jauge.

La Mairie, avec l'ensemble du personnel et des partenaires, a fait preuve de volontarisme pour maintenir la programmation de l'événement et assurer son bon déroulement, dans l'intérêt des enfants d'abord et dans l'intérêt des acteurs du monde culturel et artistique ensuite.

Grâce à cette détermination, Môm'Art a permis à une centaine d'enfants de découvrir un spectacle enchanteur sur le thème de l'eau au Centre de Loisirs de Pleumeur-Bodou, ainsi que des spectacles tout aussi merveilleux à Trégastel et Trébeurden. Forts de ce nouveau succès, rendez-vous est d'ores et déjà pris pour octobre prochain !

Le festival de l'Estran (art sur les plages en septembre) n'a pas connu d'édition en 2020, pour des raisons d'organisation (qui n'ont rien à voir avec le COVID). Des évolutions y seront apportées, en concertation avec les communes de Trébeurden et Trégastel d'une part, et les services culturels et touristiques de Lannion-Trégor Communauté d'autre part.



La saison 2021 se prépare au Parc du Radôme :

L'association "Parc du Radôme" fédère 3 structures présentes sur le site avec le soutien volontariste de la Commune de Pleumeur-Bodou et de Lannion-Trégor Communauté.

Avec une activité gravement impactée en 2020, les membres du Parc du Radôme s'emploient à retrouver le meilleur dynamisme pour l'avenir. Des nouveautés vous attendent, à découvrir en famille!

À la Cité des télécoms : cite-telecoms.com

- en 2021 de nouveaux ateliers pour les groupes :
 - ▶ L'atelier programmation Smartphone pour les scolaires (collège-seconde) : découverte des différents composants et de leurs fonctions.
 - ▶ Le téléphone dans tous ses états pour les groupes d'adultes : cette animation se déroule au cœur d'une exposition regroupant plus de 150 téléphones divers et variés, issus de la collection historique du groupe Orange. Découverte des téléphones emblématiques qui ont marqué l'histoire, à travers des anecdotes insolites.
- De nombreux temps forts, notamment "la Nuit des Musées" en mai.
- Exposition temporaire "La Voix, l'expo qui vous parle" :
Tous les jours, elle nous sert à communiquer avec les autres. Elle nous permet de parler, de chanter... Manipulations, puzzle, quizz, jeux vidéo... L'exposition temporaire de la Cité des télécoms propose une plongée interactive et ludique dans l'univers de cet instrument si familier et pourtant si méconnu.

Ouverture au public à partir du 15 février au 5 mars, tous les jours sauf les samedis 14h à 18h ;
Horaires élargis aux vacances de printemps.

Au Village Gaulois : levillagegaulois.org

Le Village Gaulois ouvre ses portes début avril : animé par l'association VGPA "Un Village Gaulois pour l'Afrique", il est un parc de loisirs solidaire, offrant un cadre idyllique à une journée en famille, à travers des jeux éducatifs. Restauration sur place (crêperie, buvette). Cette année le village gaulois vous proposera :

- De retrouver les jeux, revisités, mais toujours aussi astucieux, et ne faisant appel à aucun moyen technique moderne!
- De découvrir des nouveautés, élaborées au cours de l'hiver;
- De découvrir son nouveau bâtiment du travail du fer, avec son atelier de frappe de monnaie, et surtout une véritable forge, qui sera animée un jour par semaine cet été. À cette occasion, un nouveau sesterce sera édité.
- Des animations et événements, soirées concerts et contes, temps forts...

Au Planétarium de Bretagne : planetarium-bretagne.bzh

Essentiellement consacré aux sciences en général et à l'astronomie en particulier, le Planétarium de Bretagne est aussi un lieu de diffusion culturelle et artistique. Ainsi, l'actualité spatiale et plusieurs événements culturels ponctueront l'année 2021 :

- Un nouveau spectacle sur la planète Mars, inédit, à découvrir en famille dès avril :
Depuis les premières observations de Mars qui ont conduit les observateurs de l'époque à imaginer qu'une vie intelligente pouvait s'y trouver, jusqu'aux découvertes récentes apportées par l'exploration spatiale, la planète Mars a toujours fasciné les hommes. Aujourd'hui, nous savons qu'il n'y a pas de vie sur Mars. Pourtant, la question semble toujours être posée. Qu'en est-il exactement? Beaucoup de ces questions ont aujourd'hui une réponse, venez le découvrir au travers de notre nouvelle projection commentée en direct par nos médiateurs scientifiques.
 - À partir de 7 ans.
 - 1^{re} programmation : le 13 avril à 14h
- Exposition sur Mars, en accès libre dans le hall, toute l'année ;
Soirée spéciale "1^{res} images martiennes" du rover Persévérance,
 - vendredi 26 février à 17h (5 €);
- Anniversaire du vol de Gagarine (12 avril 1961);
- Concert de Jean-Charles GUICHEN : à l'occasion de la tournée pour son nouvel album "BraZ", il fait étape au Planétarium de Bretagne pour un concert exceptionnel. Un guitariste hors pair sous la voûte étoilée!
 - Samedi 24 avril, 20h30 (8 €)
- Les saisons, équinoxes et solstices (5 €/séance) :
 - 21 mars, 20 juin, 26 septembre et 19 décembre,
 - 15h "Les astres et les marées"
 - 16h "Le phénomène des saisons"
- Ateliers "Fusée à eau" ou "Carte du ciel"
 - pour les 7/12 ans (9 €)
 - Les jeudis 15, 22, 29 avril et 6 mai;
 - tous les mardis et jeudis du 6 juillet au 19 août
- Fête de la Bretagne, séance "Splendeurs du système solaire" EN BRETON
 - 16h les 13 et 15 mai.
- Asteroid Day, mercredi 30 juin :
 - 17 h film "Armageddon" (5 €)
 - 19 h Conférence gratuite sur les météorites
- Observations du ciel nocturne, chaque 1^{er} vendredi du mois par le Club Astronomique du Trégor (gratuit);

Actualités Eco-centre du Trégor :

ecocentre-tregor.fr Tel : 06 40 56 84 46

En 2021, l'Ecocentre Trégor veut permettre à tous les locaux de visiter le parc, quels que soient leurs moyens :

- Pour les petits et les plus grands :
du 31 mars au 30 juin 2021 de 14h à 18h
les mercredis, dimanche et jour fériés
entrée libre/don à la sortie à partir.
- Pour les + de 11 ans :
Au-delà des sentiers ludiques en visite libre, le parc de l'Ecocentre c'est aussi un Escape Game offrant près de 2h de jeu de piste dans le Parc pour un prix abordable.



- Pour les adultes :
De février à octobre un programme de stages et d'ateliers complet allant de l'immersion en Breton à la cueillette d'algues en passant par l'apprentissage de la soudure, le travail du bois, du cuir ou les pratiques agro-écologiques au jardin.
- Pour les curieux désireux de rencontrer les membres actifs de l'association, rendez-vous dès janvier, tous les 3^e samedis du mois à la maison associative pour une journée conviviale entre repas partagé, échanges et petits chantiers.

Patrimoine

En été, les chapelles de Pleumeur-Bodou (St Uzec, St Samson et St Antoine) se visitent.

En raison de la richesse de son mobilier, la chapelle de Saint-Samson impose une surveillance permanente lors des ouvertures au public, assurée d'ordinaire par des bénévoles.

En 2020, la Mairie a expérimenté l'embauche de jeunes qui ont tour à tour assuré des permanences tous les après-midis (sauf les dimanches) sur la période optimale de mi-juillet à fin août. L'expérience s'est avérée concluante, puisqu'on a vu une quarantaine de visiteurs par après-midi en moyenne, pour partie directement liés à la randonnée (passage du GR34), et pour partie uniquement motivés par la curiosité ou le plaisir de retrouver ce haut-lieu patrimonial, également havre de paix et de verdure.

Confortée dans son ambition, la Mairie prévoit de poursuivre ses efforts à destination de l'accès au patrimoine local.

Travaux de rénovation de la toiture de St Samson :



en juillet 2020, visite d'une délégation de l'Arssat (commission Delestre / patrimoine et architecture) et des représentants du service des Monuments Historiques de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Les ardoises de la couverture, bien qu'apparemment saines, s'avèrent poreuses et friables à l'examen, risquant d'endommager la charpente elle-même si rien n'est fait. La toiture de la chapelle sera refaite à l'identique, et la cloche, largement détériorée, sera restaurée elle-aussi à l'horizon 2022-2023.

La chapelle de Saint-Uzeca aussi bénéficié des efforts de la Mairie :

- mise en place d'un paratonnerre (pour mémoire, elle avait été gravement endommagée par la foudre en 1974),
- électrification (pour l'éclairage : expositions, concerts, ...),
- réfection des joints du pignon Ouest. Cet important chantier préserve l'intégrité de la maçonnerie, fortement exposée aux intempéries, et conforte la pérennité de l'édifice tout entier.

Parallèlement à l'action communale, l'association des Amis de St-Uzec œuvre elle aussi à la valorisation de la chapelle, en assurant l'ouverture et la fermeture de mai à septembre, et en améliorant le mobilier : ainsi une statue en granite, représentant St Uzec lui-même, a été réalisée par le sculpteur David Puech et mise en place à l'intérieur de la chapelle.

lesamisdesaintuzec.fr

À découvrir sur [youtube.com/watch?v=q1JQTr4YIjw](https://www.youtube.com/watch?v=q1JQTr4YIjw) une magnifique vidéo du menhir de St Uzec et de la chapelle de St Samson.

Exposition "Bretagne et diversité"

Centre Culturel, bourg de Pleumeur-Bodou
jusqu'au samedi 23 janvier 2021.

Dans la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle (2001), cette dernière est considérée comme un bien commun de l'humanité comparable à la biodiversité dans l'ordre du vivant.

S'appuyant sur ce texte, l'exposition interroge les différentes conceptions de la diversité et des droits culturels à travers les questions de l'altérité, des identités plurielles ou encore d'éthique. Illustrée par un ensemble de thématiques, de la fête aux langues, en passant par les paysages ou la gastronomie, cette exposition nous invite à nous interroger sur la richesse d'un monde pluriel.

Largement illustrée, cette exposition trilingue (français, breton et gallo) également composée de dispositifs sonores et de manipulations est accessible à tout public.

Bibliothèque

il y en a pour tous les âges et tous les goûts !

Parce que la Mairie considère que l'accès à la Culture est essentiel, quelle que soit la situation sanitaire, elle met tout en œuvre pour conserver le service de bibliothèque en période de crise, espérant que les restrictions soient derrière nous désormais...

En 2020, compte tenu de la fréquentation croissante des dernières années, l'offre de lecture a été renouvelée et complétée. Un nouveau rayonnage a pris place au sein de la bibliothèque, sans qu'il n'y paraisse d'ailleurs puisque l'espace est largement préservé.

La bibliothèque de Pleumeur-Bodou vous propose un large choix de livres jeunesse, romans, documentaires, revues. Des ordinateurs sont à disposition pour vos travaux et recherches.

consultation du fonds, réservations possibles

biblio.pleumeur-bodou.opac3d.fr

Centre Culturel, 9 route de Trébeurden
ouverte à tous, Inscription est gratuite.

02 96 23 12 51

bibliotheque@pleumeur-bodou.fr

	Périodes scolaires		Période de vacances	
	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
lundi	fermée	13h30 - 17h30	fermée	13h30 - 17h
mardi	10h-12h	15h - 17h30	10h-12h	13h30 - 17h
mercredi	10h-12h	13h30 - 18h	10h-12h	13h30 - 17h
jeudi	10h-12h	13h30 - 17h30	10h-12h	13h30 - 17h
vendredi	10h-12h	15h - 17h30	10h-12h	13h30 - 17h
samedi	10h-12h	fermée	10h-12h	fermée



• Dragons masqués



Après un été 2020 ensoleillé pendant lequel certains Dragons ont bien profité en se dorant les écailles à la plage, le début septembre signait la reprise du Speed Trégor Club dans des conditions particulières dues à la crise sanitaire. Tous les habitués avaient répondu présents pour faire découvrir le Crossminton aux nouveaux adhérents.

Pour les compétiteurs, les choses sérieuses allaient reprendre très rapidement avec, à la fin

du mois de septembre, le tournoi national de Gouesnou (29). Trois dragons masqués, mais pas anonymes avaient fait le déplacement pour, au final, obtenir trois podiums sur le week-end de compétition. La saison débutait bien!

Au mois d'octobre, le STC organisait, à domicile, le premier tournoi de la Ligue Grand-Ouest de Crossminton avec une vingtaine de participants. Après une finale de très haut niveau, c'est un Dragon du Trégor, Guénoël Coiffard, qui remportait le tournoi devant les spectateurs présents, mais également devant des viewers d'un live streaming organisé pour l'occasion. Pour une première mise en place de cette technologie de communication, beaucoup de personnes intéressées par le Crossminton ont pu suivre en direct, dans leur canapé, les

demies et la finale du tournoi de Pleumeur-Bodou! On nous glisse à l'oreille que d'autres clubs sont intéressés pour mettre en place la même chose sur leurs futurs tournois...

Et puis, et puis?! Et puis... Paf le chien, Flap la girafe, après une longue période de confinement, suivie du déconfinement, voilà les Dragons reconfinés, obligés de ranger griffes et volants et de les troquer contre des masques, de rester dans leurs tanières. Pourtant, tous les tournois de Crossminton avaient été sous contrôle, ne révélant aucun cas de ce virus que cela soit parmi les joueurs ou les encadrants. C'était possible d'organiser notre sport dans des conditions, certes, drastiques, mais c'était possible.

Sacrée année 2020! Vivement la nouvelle!

• Cyclos et VTT Pleumerois

2020 : une année très particulière...

Comme toutes les associations, notre club a subi les effets de la crise sanitaire avec un impact sur les activités et sur les finances. Par contre, le club n'enregistre pas de perte d'adhérents sur 2020 et nous comptons sur leur fidélité pour 2021. Nous espérons des jours meilleurs pour l'année à venir afin de retrouver nos activités et la convivialité qui devrait les accompagner.

L'assemblée générale du club prévue le 5 décembre a dû être repoussée, le Conseil d'Administration quant à lui se réunit en visioconférence afin de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement du club.

École de VTT toujours beaucoup d'inscrits!

L'École de VTT a repris ses activités pour la saison 2020-2021 avec une quinzaine d'encadrants réguliers sous la houlette de Patrick Lelu et Christophe Le Mestre. 78 jeunes sont inscrits pour cette saison ce qui nécessite la formation de 4 à 5 groupes. La participation de parents à l'encadrement et à l'accompagnement est indispensable au bon fonctionnement.

La reprise de cette activité a nécessité la mise en place d'un protocole sanitaire strict. Nous remercions les familles de l'avoir bien respecté.

VTT

Les compétitions ont été toutes annulées créant une immense déception chez nos jeunes. En VTT loisirs, après la première période de confinement le club a enregistré l'arrivée de nouveaux adhérents et une plus forte participation aux sorties dominicales. Les concentrations VTT ont été annulées.

Cyclo-cross



Quelques courses de ont pu être organisées avant le 2^e confinement avec deux victoires en minime de Kénan Le Fournis. Glenn Le Fournis en senior et le jeune Noah LE BRIS-Martin se sont également bien bagarrés dans ces courses.

Cyclos

Les sorties exceptionnelles ont été annulées. En remplacement du 200 km qui n'était pas adapté à la situation (manque de km de préparation et refus des restaurants de nous accueillir), le 29 juillet 23 cyclos ont participé à une sortie jusqu'à la vallée des Saints où les trois groupes se sont retrouvés pour un pique-nique au pied de la chapelle Saint-Gildas.

Organisée par Jean-Jacques Louarn, cette sortie nous a permis de compenser autant que faire se peut le manque de sorties conviviales durant cette année 2020.



La Lou-Anne

Prévue le 18 octobre 2020 a dû être annulée. Le club est très déçu de ne pouvoir apporter, comme les 16 années précédentes, son aide à des familles d'enfants handicapés. Nous espérons retrouver nos fidèles participants le 17 octobre 2021.

Outre l'École de VTT le samedi matin le club organise une sortie VTT tous les dimanches matin et une sortie cyclo le mercredi matin et le dimanche matin.

Contact velo.pb@orange.fr
cyclovttpb.wixsite.com/cvpb
[cyclovttpleumeur](https://www.facebook.com/cyclovttpleumeur)

7 îles TT Pleumeur Bodou. Toujours plus de jeunes !



La section des 7 îles TT de Pleumeur-Bodou se porte bien. Certes, l'année 2020 n'a pas été facile, mais l'association a su dynamiser la discipline avec une intervention à l'école publique Jean Le Morvan au mois de mars. Des bénévoles et l'entraîneur Gilles Tassel des 7 îles TT ont accueilli les élèves de l'école pendant 4 semaines, les jeudis et vendredis, sur le temps scolaire pour participer à la reprise.

Les licenciés ont pu reprendre l'entraînement dès le mois de juin. Les tournois d'été ont connu un beau succès. D'anciens joueurs du club, des joueurs expérimentés, les vacanciers et les locaux se sont affrontés lors de belles parties bien disputées, ce furent des moments forts, car les joueurs avaient été privés de compétitions un long moment.

Ce début d'année a vu l'installation d'un nouveau bureau et la mise en place d'un entraînement jeune supplémentaire le lundi soir. Les licenciés ont répondu présents et ont pu s'entraîner correctement avec toujours des séances loisirs et compétitions qui conviennent à tous.

Plusieurs jeunes ont décidé de s'inscrire sur les critères individuels en benjamin, minime et cadet, cette compétition individuelle permet aux sportifs de se mesurer à des joueurs du département avec, en fonction du classement, la possibilité d'accéder au niveau régional et national. De bons éléments permettent d'espérer de beaux matchs et de belles perspectives.

Le sport santé attire toujours plus de participants le lundi matin. Le championnat a dû être interrompu alors que les équipes avaient retrouvé la dynamique nécessaire.

Les élèves ont la parole à Saint-Joseph.



L'équipe éducative souhaite placer la parole des élèves au cœur de la vie de l'école. Pour cela, plusieurs outils sont mis en place.

Des débats sont organisés régulièrement dans les classes, une écoute bienveillante des enfants par les adultes de l'école et les élections des délégués de classe.

Début octobre, le fonctionnement des élections démocratiques a été étudié en éducation civique et morale, après un débat sur le "vivre ensemble".

Pour les élections, huit candidats se sont présentés et chacun a réalisé une affiche de campagne, sur laquelle on trouve une photo, ses idées et un slogan, comme :

" En votant Thélia, vous faites le bon choix !"

Le mardi 13 octobre 2020, les élèves ont voté pour élire deux délégués pour la classe des CM2-CM1.

Chacun s'est muni de sa carte électorale et a suivi le parcours électoral. (Affiches, enveloppe, bulletins de vote, isoloirs.)

Les élèves se sont ensuite dirigés vers les assesseurs pour déposer leurs votes dans l'urne prêtée par la mairie de Pleumeur-Bodou, pour rendre le moment plus réaliste.

À l'issue du dépouillement, Thélia et Loïza ont été élues déléguées de la classe des CM2-CM1 de l'école Saint-Joseph.

Des collégiens de Pommerit-Jaudy en visite



Un groupe de collégiens de Pommerit-Jaudy, classe de 3^e, s'est déplacé vendredi 16 octobre sur Pleumeur-Bodou en visite pédagogique.

Accompagnés de leurs professeurs, ces 90 élèves de 3^e en filière agricole ont fait le tour de l'île Grande et découvert la biodiversité de ce site exceptionnel.

Autour du site emblématique de la station LPO de l'île Grande, ils ont été accueillis par Monsieur le Maire et Gérard Le Bigot adjoint aux Sports et bénévole à la LPO depuis de nombreuses années. Le directeur de la LPO, Romain Morinière les a également renseignés sur l'activité du centre de soins et de la station ornithologique de l'Île-Grande.

Monsieur le Maire et Monsieur Le Bigot leur ont présenté les points forts de la commune en matière d'environnement, de tourisme et d'activité agricole notamment. En anciens professionnels de ce secteur d'activité, ils ont partagé avec plaisir leur expérience avec la jeune génération.

La modification du temps scolaire et le retour de la semaine d'école à quatre jours



En juin, les élus se sont prononcés favorablement pour le retour à l'organisation de la semaine de quatre jours scolaires.

Cette décision fait suite aux attentes d'un certain nombre de parents et d'enseignants des écoles publiques, questionnés sur le sujet, avant l'été.

De fait, tous les élèves des écoles maternelles et primaires de l'Île-Grande et Jean Le Morvan, n'ont plus d'école le mercredi matin.

Le centre de loisirs assure donc à nouveau l'accueil des enfants, à partir de 8 h le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

Les inscriptions se font par le portail famille ou par téléphone auprès de Catherine, la directrice.

Le programme proposé le mercredi est principalement centré sur les activités nature en extérieur. "Chaussez vos bottes les enfants ! On va dans le parc du centre pour faire nos activités et nos jeux".

La fréquentation se situe entre 25 et 30 enfants chaque mercredi, avec des présences en demi-journée ou en journée complète.

Cap vacances au centre de loisirs :

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et chaque jour du lundi au vendredi pendant les vacances. 4 Saisons pour 4 périodes de vacances dédiées à des activités variées et adaptées à l'âge et aux envies des enfants.

Pour accueillir et encadrer tous ces bambins, une équipe permanente professionnelle. Catherine Huet, directrice du centre et Béatrice Martin,

directrice adjointe, sont accompagnées d'une équipe d'animatrices et d'animateurs vacataires tout au long de l'année. Ces jeunes, diplômés du BAFA, Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animation, complètent l'équipe et permettent de répondre aux normes d'encadrement, pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

INFOS B.A.F.A

Les jeunes de Pleumeur-Bodou qui souhaitent passer le BAFA, peuvent se renseigner auprès de notre service afin de connaître les démarches à effectuer pour s'inscrire à cette formation.

Nous rappelons que les élus ont validé la démarche mise en place par notre service, le PADA : Parcours d'Accompagnement à la Découverte de l'Animation. Nous accompagnons et finançons la formation BAFA pour deux jeunes pleumurois-es, chaque année. Renseignez-vous auprès de Gwen Staedtsbader, responsable du service.

Pour postuler au centre de loisirs, il faut envoyer un CV et une lettre de motivation en mairie, adressée à Monsieur le Maire.

Les candidatures doivent parvenir en mairie au plus tard **fin février** et seront étudiées en mars pour les postes à pourvoir en juillet et août 2021.

Animations ADOS

Pour jeunes de Pleumeur-Bodou, de 11 à 17 ans à partir de la 6^e

Toi et tes potes, avez une idée d'activité, une action ou un projet que vous souhaitez concrétiser en 2021. Vous avez besoin d'un petit coup de pouce, de conseils, d'une aide financière ?

Pour tout renseignement, contactez-nous :
Service enfance-jeunesse-sports-culture
Tél : 02 96 23 92 75
Mail : sejs@pleumeur-bodou.fr
Facebook : Jeunesse Pleumeur-Bodou

Point sur les effectifs scolaires

La rentrée du lundi 1^{er} septembre s'est bien déroulée, malgré une nouvelle baisse des effectifs (-22 élèves), avec 248 élèves scolarisés en primaire.

Malgré le départ de 27 élèves vers le collège (28 l'année précédente), les effectifs de l'école Primaire Jean Le Morvan, sous la direction d'Anne BASUYAU, sont restés plutôt stables. Elle a accueilli 121 élèves (126 en 2019, soit - 5 élèves) répartis en 5 classes.

À l'école maternelle de l'Île-Grande, sous la direction d'Hélène LIENARD, 14 élèves sont inscrits (22 en 2019, soit - 8 élèves).

L'effectif des écoles publiques est donc de 135 élèves contre 148 élèves en 2019, soit une baisse de 13 élèves. Le redressement des inscrits en TPS et PS à Jean Le Morvan depuis 2017 ne se confirme pas en 2020.

L'école Saint-Joseph, sous la direction d'Emmanuel CAROFF, accueille 113 élèves (122 en 2019, soit - 9 élèves).

Des travaux d'aménagement et de peinture ont été réalisés pendant les vacances en maternelle J. Le Morvan. Pour rappel, les écoles disposent de systèmes informatiques opérationnels avec, selon les sites, des vidéos projecteurs interactifs avec leurs tableaux et leurs ordinateurs portables, des ordinateurs, des tablettes, des photocopieurs NB et couleur.

Ces travaux et dotations contribuent à l'attractivité de nos écoles, sujet auquel l'équipe municipale est très attachée. Si l'avenir de nos écoles est une de nos priorités fortes, il n'en reste pas moins que nous n'avons pas la main sur tout, notamment sur les choix des parents d'inscrire leurs enfants dans leur commune de résidence ou non. Nous invitons les parents à inscrire leurs enfants le plus tôt possible dans l'établissement scolaire de leur choix.

L'avenir de nos écoles est l'affaire de tous !

Station ornithologique LPO de Île-Grande



SORTIES NATURE 1^{ER} SEMESTRE 2021

- > Journée mondiale des zones humides
Le Quellen, un marais à découvrir.
Mercredi 12 février, à 15h **Gratuit**
R.D.V Parking du marais, Trébeurden
à côté de la plage de Goas Treiz
- > Les oiseaux du Lenn
Mercredi 17 février, à 10h
R.D.V au parking de la douane,
à côté du port de Perros-Guirec
- > Les oiseaux de la Baie de Nantouar
Dimanche 21 février, à 15h
R.D.V parking du phare de Nantouar,
Louannec
- > Les oiseaux de l'Île Grande*
Mercredi 24 février, à 15h
R.D.V port Saint-Sauveur, Île Grande
- > Les oiseaux de l'Île Grande
Mercredi 24 février, à 15h
R.D.V port Saint-Sauveur, Île Grande
- > Sortie famille à marée basse
Dimanche 28 février, à 13h30
R.D.V Station LPO, Île-Grande
- > Sortie famille à marée basse
Mercredi 3 mars, à 14h30
R.D.V Station LPO, Île-Grande
- > Nuit de la chouette, écoute nocturne
Vendredi 12 mars, à 18h45
R.D.V devant le 10 rue du Dolmen, Trébeurden
- > Sortie famille à marée basse
Mercredi 14 avril, à 14h
R.D.V Station LPO, Île-Grande
- > Oiseaux des landes de Milin ar Lann
Dimanche 18 avril, à 9h
R.D.V Parking de la poste, Trébeurden
- > Les oiseaux du Lenn
Mercredi 21 avril, à 14h
R.D.V au parking de la douane,
à côté du port de Perros-Guirec
- > Les oiseaux du marais de Quellen
Dimanche 25 avril, à 9h
R.D.V Parking du marais, Trébeurden
à côté de la plage de Goas Treiz
- > Sortie famille à marée basse
Mercredi 28 avril, à 14h
R.D.V Station LPO, Île-Grande
- > Oiseaux du bois de Lann ar Waremm
Dimanche 2 mai, à 9h
R.D.V au parking derrière le collège,
Pleumeur-Bodou
- > Les oiseaux de Goas Lagorn
Mercredi 26 mai, à 9h
R.D.V au parking après celui des plages,
Beg Léguer
- > Les oiseaux du parc Sainte-Anne
Dimanche 06 juin, à 9h
R.D.V Parking "Impressions" face au Parc
Lannion

Arrivée 15 min avant l'heure indiquée
Durée des sorties : environ 1 h 45
Tarif : 7.50 € • Tarif réduit* : 4.50 €
Réservation : 02 96 91 91 40
 sept-iles.lpo.fr

ATELIER NICOIR EN FAMILLE



À la Station LPO, venez construire votre nichoir en famille !

Des conseils pour bien l'installer chez vous et de précieuses informations sur les oiseaux des jardins vous seront donnés.

Premier atelier le mercredi 27/01 à 14h30, puis rendez-vous à l'automne les mercredis 6/10, 13/10 et 17/11 à 14h30.

Apporter sa visseuse ou son tournevis cruciforme

Durée : environ 1 h 30

Forfait famille : 20 € nichoir inclus